

## Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

### **Vie pratique en logement individuel (maison)**

#### **Mitoyenneté (droits des voisins)**

Bornage de terrains

Droit de passage sur le terrain d'un autre propriétaire (servitude de passage)

Murs

Plantations (haies, arbres, arbustes...)

#### **Aménagements extérieurs (loisirs et travaux)**

Piscine privative

#### **Autres aménagements**

Récupération de l'eau de pluie

Toiture photovoltaïque

Chauffage solaire

### Questions – Réponses

- A quelles conditions peut-on faire un feu de cheminée chez soi ?
- Doit-on recevoir les eaux qui s'écoulent du terrain de son voisin ?
- Peut-on passer chez le voisin pour faire des travaux chez soi (servitude de tour d'échelle) ?
- Faut-il déneiger le trottoir situé devant son habitation ?
- Peut-on installer une caravane ou un mobil-home dans son jardin ?

Toutes les questions réponses

### Et aussi...

- Troubles de voisinage
- Droits des copropriétaires

